

**UNIVALOM**

Siège :  
3269 Route de Grasse  
06600 – ANTIBES  
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS**

Nombre de membres  
du Conseil Syndical

Légal : ..... 40  
Désignés : .....30  
(dont 10 délégués avec voix double  
soit un total de 40 voix)  
Présents : .....18  
Votants : .....32  
Procurations : .....4  
Date de la convocation :  
28 juin 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 4 juillet 2024**

**Délibération 2024-15**

**OBJET : Modification de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'UNIVALOM**

**Le 4 juillet 2024 à 11h00**, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

**Membres titulaires :**

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;

Françoise THOMEL, Xavier WIIK, Fabrice MORENON, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDIA délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;

Daniel LE BLAY, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

**Membres suppléants :**

Elisabeth DEBORDE, Guy LOPINTO

**Procurations :**

Kevin SEBASTIAN à Anne Laure SEBBAR

Christophe ULIVIERI à Guy LOPINTO

Marie-Louise GOURDON à Daniel LE BLAY

Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT

**Membres excusés :**

Khéra BADAOU, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Gilbert HUGUES, François WYSZKOWSKI, Christophe FONCK, Patrick PEIRETTI, Denise LAURENT, Jean-Marc DELIA, Emmanuel BLANC

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par délibération n°2020-21 du 10 septembre 2020, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment en son article L.2121-22, le Comité syndical d'UNIVALOM a voté la nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'UNIVALOM.

Par délibération n°2023-48 du 21 décembre 2023, le Comité syndical d'UNIVALOM a voté la nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) d'UNIVALOM, dont la composition, jusqu'à ce jour, était la suivante :

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	Mme Anne Laure SEBBAR (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	Mme Anne Marie BOUSQUET (CASA)
M. Xavier WIIK (CASA)	Mme Marie José MERO (CASA)
M. Christophe ULIVIERI (CACPL)	M. Bernard ALENDA (CACPL)
M. Patrick PEIRETTI (CACPL)	M. Daniel LE BLAY (CAPG)

À la suite du décès de Monsieur Roland RAIBAUDI le 31 mai 2024, Président de la CAO remplacé par M. Daniel LE BLAY par arrêté, il convient de remplacer 1 délégué suppléant représentant de la CAPG au sein de cette Commission.

En l'absence de réglementation, il convient d'appliquer le processus général de désignation des organes des collectivités territoriales. En l'espèce, l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités de vote des délibérations prévoit un scrutin à bulletin secret, uninominal à trois tours.

Monsieur le Président demande si, conformément à la loi du 13 août 2004 (Art. 142, I) n°2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales, le Comité accepte un vote à main levée.

Le Comité accepte.

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Madame Isabelle DOURLENS se porte candidate

Madame Isabelle DOURLENS ayant obtenu la majorité des voix, est déclarée élue.

Oùï cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité syndical,  
A, l'unanimité

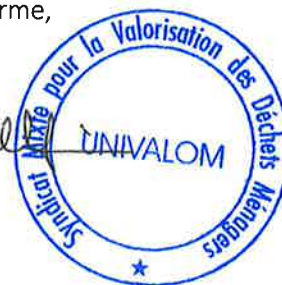
- **PREND ACTE** de la nomination de Madame Isabelle DOURLENS en tant que membre suppléante de la CAO d'UNIVALOM ;
- **MET A JOUR** la liste des membres titulaires et suppléants de la CAO suivante :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	Mme Anne Laure SEBBAR (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	Mme Anne Marie BOUSQUET (CASA)
M. Xavier WIIK (CASA)	Mme Marie José MERO (CASA)
M. Christophe ULIVIERI (CACPL)	M. Bernard ALENDA (CACPL)
M. Patrick PEIRETTI (CACPL)	Mme Isabelle DOURLENS (CAPG)

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

*Jean Leonetti*  
Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20240704-2024-15-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2024  
Date de réception préfecture : 19/07/2024

Date de mise en ligne :

22 JUL. 2024